

APPEL À PROJETS

Ce document fournit toutes les informations nécessaires au dépôt d'un dossier en ligne au programme de jumelage du Réseau de la Francophonie aux Amériques (RÉFRA).

Date limite du dépôt des projets **6 novembre 2019 (23h59 GMT -5)**

Montant maximum du financement 5 000 € par projet

Contribution des partenaires En nature (voir utilisation du financement de l'AUF)

Durée maximum du financement Année 2020

Pour faire une demande <https://formulaire.auf.org>

1. PRÉSENTATION

La Direction régionale Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) soutient, par le biais de son programme de jumelage du *Réseau de la Francophonie aux Amériques (RÉFRA)*, des initiatives de mise en relation académiques entre des groupes d'étudiants issus du réseau RÉFRA et des départements de français des établissements membres de l'AUF au Canada francophone (hors-Québec).

Les centres RÉFRA sont des espaces numériques francophones implantés au sein d'universités membres de l'AUF et équipés d'outils numériques. Ces outils sont mis à disposition pour l'apprentissage du et en français en Amérique latine. Les centres ont pour objectif de dynamiser l'enseignement du et en français, de proposer des opportunités et des activités pertinentes aux étudiants apprenants du français (notamment en matière de français langue d'affaires), et de créer davantage d'opportunités de mise en réseau académique avec des francophones du monde entier.

C'est dans cet esprit que les projets devront proposer une série d'activités d'animation pédagogique à distance à réaliser en partenariat entre des classes d'étudiants du Canada francophone hors-Québec et des classes d'étudiants du RÉFRA. Une somme maximale de 5 000 € sera attribuée à chaque projet sélectionné pour permettre la réalisation de ses activités.

Il existe actuellement cinq centres RÉFRA :

- En Argentine, au sein de l'Universidad del Salvador
- En Bolivie, au sein de l'Universidad Mayor de San Simón
- Au Brésil, au sein de l'Universidade Federal do Amapá
- Au Mexique, au sein de l'Universidad Veracruzana
- Au Pérou, au sein de l'Universidad Femenina del Sagrado Corazón

Les répondants à l'appel doivent contacter les responsables des centres REFRA pour développer conjointement une proposition, qui doit inclure une première activité en décembre 2019. La liste des responsables des centres REFRA à contacter est disponible en annexe I.

Les projets reçus seront d'abord soumis pour évaluation à la Commission régionale d'Experts de la DRA.

La personne de la Direction régionale Amériques de l'AUF à contacter pour toute demande d'informations concernant cet appel d'offres est Axelle Gutierrez-Gary, joignable par courriel : axelle.gutierrez-gary@auf.org

2. OBJECTIFS

Les enseignants sont invités à proposer des projets permettant de répondre aux objectifs suivants :

- Stimuler des collaborations et échanges entre les enseignants et les étudiants d'Amérique latine et du Canada francophone hors-Québec ;
- Proposer des nouvelles opportunités d'apprentissages et de découverte de la Francophonie des Amériques ;
- Développer des créations communes innovantes ;
- Stimuler l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Favoriser l'internationalisation des apprenants du français ;
- Développer un réseau francophone fort dans les Amériques ;
- Favoriser l'apprentissage du français en Amérique latine.

3. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Le programme s'adresse aux enseignants des établissements membres de l'AUF au Canada hors-Québec :

- Enseignants de la langue française (littérature, FLE, FLS, traduction, etc.) ;
- Enseignants de toute autre discipline enseignée en langue française et disponible dans les centres REFRA.

La personne responsable principale du projet doit :

- Être membre du corps professoral (adjoint.e, agrégé.e ou titulaire) rattaché à un des établissements membres de l'AUF à jour de cotisation situé au Canada hors-Québec au moment du dépôt de son dossier ;

ET

- Proposer un projet qui implique au minimum un établissement membre de l'AUF et un centre RÉFRA.

4. EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS PROPOSÉS

Les projets proposés doivent :

- Indiquer un calendrier annuel d'activités, dont le nombre doit être au minimum de cinq ;
- Mobiliser la participation des étudiants autour de la Francophonie et/ou de la Francophonie d'affaires dans la perspective d'insertion professionnelle des étudiants. Ces activités peuvent prendre différentes

formes : projets étudiants internationaux, classes d'enseignement partagées, diffusions culturelles, forums, rencontres avec des professionnels de secteurs d'activités concernés, conférences, ou tout autre évènement favorisant des opportunités d'apprentissage en réseau ;

- S'inscrire dans une perspective de solidarité entre les établissements participants, au bénéfice tant des étudiants canadiens que des étudiants latino-américains ;
- Tenir compte des **besoins** des membre(s) du RÉFRA ;
- Être innovant, s'inscrire dans au moins un des axes suivants de la Stratégie de l'AUF 2017-2021 :

Pour la qualité

Axe 1 : Contribuer à assurer la qualité dans le domaine de la formation

Pour l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés

Axe 4 : Nouer ou intensifier le dialogue entre le monde académique et les milieux économiques

Axe 6 : Développer la culture et la pratique de l'entrepreneuriat

Pour des universités opérateurs du développement global et local

Axe 8 : Renforcer la contribution des établissements membres au développement linguistique et culturel, incluant la culture scientifique et technique

Axe 9 : Renforcer la contribution des établissements membres au développement interculturel et à l'ouverture internationale

5. UTILISATION DU FINANCEMENT DE L'AUF

Conditions :

- Le financement maximum par projet est de 5 000 €, le nombre de projets n'étant pas limité ;
- Le projet doit obligatoirement disposer d'un cofinancement représentant minimalement 30% du budget total en contribution en nature (exemples : utilisation de locaux, mobilisation de professeurs, services, etc.) ;
- Le financement de l'AUF sera versé pour une période d'une année, au maximum.

Dépenses admissibles :

- Soutien documentaire, production, communication, publications et mise en ligne de contenus ;
- Toutes dépenses pertinentes à la réalisation des activités proposées dans le cadre du projet (soumis à l'évaluation) ;
- Missions d'enseignement et/ou d'un invité considéré pertinent dans le cadre du projet (billets d'avion au meilleur coût, frais de séjour ne pouvant excéder 140 €/jour au Nord et 110 €/jour au Sud ; frais de séjour plafonnés à 21 jours).

Dépenses non admissibles :

- Le financement de l'AUF ne peut être utilisé pour des frais de gestion ;
- Les frais d'assurance (voyage, santé, rapatriement, responsabilité civile, etc.) sont exclus du financement de l'AUF. Cependant, tout déplacement prévu dans le cadre du projet doit obligatoirement être assuré par l'Établissement principal ou partenaire impliqué. Les frais d'assurance doivent par conséquent être pris en compte dans le calcul du cofinancement ;
- Toute dépense en salaire.

6. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES

Pour faire une demande de financement au programme de jumelage du RÉFRA, il faut remplir obligatoirement **en français** le formulaire en ligne (<https://formulaires.auf.org>). Il doit être complété par la personne responsable du projet.

Liste des pièces à joindre au formulaire en ligne :

1. **Description du projet**, développée conjointement avec le partenaire (voir annexe I) sous format .doc, .docx ;
2. **Budget prévisionnel** (voir annexe II) sous format .xls, .xlsx ;
3. **Curriculum vitae** synthétique d'un maximum de 2 pages pour la personne responsable du projet du centre REFRA et de l'établissement francophone canadien hors-Québec, sous format .pdf ;
4. **Lettre d'appui officielle de la personne responsable du bureau des relations internationales** ou de la personne responsable du département de français ou leurs équivalents (datée, signée et avec sceau officiel de l'établissement) sous format .pdf ;
5. **Lettre d'un des responsables du centre REFRA** attestant de son consentement pour mener conjointement le projet, sous format .pdf.

À noter : les pièces doivent être rédigées en français et il est recommandé de réunir toutes les pièces justificatives requises avant de remplir le formulaire en ligne.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des propositions de projets tiendra compte des critères ci-dessous :

1. **Qualité de la proposition**
 - a) Originalité et innovation ;
 - b) Cohérence avec la stratégie de l'AUF 2017-2021 ;
 - c) Clarté et portée du calendrier ;
 - d) Faisabilité.
2. **Opportunité régionale**
 - a) Proposition répondant aux besoins des étudiants des pays de l'espace Amériques ;
 - b) Implication du RÉFRA ;
 - c) Retombées étudiantes escomptées de la proposition.
3. **Budget**
 - a) Adéquation du budget proposé avec les activités planifiées ;
 - b) Contribution en nature des établissements partenaires impliqués.

4. **Durée**

Le projet doit obligatoirement démarrer en décembre 2019. Les activités prennent fin en décembre 2020.
Le projet se déroule sur une année civile.

8. CALENDRIER

Date limite du dépôt de dossier en ligne : 6 novembre 2019

Transmission des résultats : 18 novembre 2019

ANNEXE I

Liste des Responsables des Centres REFRA

Établissement	Pays	Ville	Prénom	NOM	Courriel
Universidad del Salvador	Argentine	Buenos Aires	Leila	Devia	devia.leila@usal.edu.ar
Universidad del Salvador	Argentine	Buenos Aires	Martina Lourdes	Rojo	mrojo@usal.edu.ar
Universidad Femenina del Sagrado Corazón	Pérou	Lima	Fabiola Gina	García Daccarett	fabiolagdac@hotmail.com
Universidad Femenina del Sagrado Corazón	Pérou	Lima	José Humberto	Aguilar Benites	joseaguilarb@unife.pe
Universidad Mayor de San Simón	Bolivie	Cochabamba	Gina Giovanna	Mendez Fernandez	gjinamendezfer@gmail.com
Universidad Mayor de San Simón	Bolivie	Cochabamba	Rosario del Carmen	Zambrana de Chavarria	zambanarosario@gmail.com
Universidad Veracruzana	Mexique	Poza Rica	Carmen	Reyes Marquez	carmereyes@uv.mx
Universidad Veracruzana	Mexique	Poza Rica	Lucia Imelda	Cruz Cardenas	lucacruz@uv.mx
Universidade Federal do Amapá	Brésil	Macapá	Annick Marie	Belrose	annickbelrose@yahoo.fr
Universidade Federal do Amapá	Brésil	Macapá	Olaci	da Costa Carvalho	olaci@unifap.br

Description du projet (en français)

La description (maximum de 5 pages) au format 8½" x 11" sera rédigée en police Times New Roman, la taille étant de 12 points, avec des marges de 1,50 cm. Le nom du fichier devra indiquer le nom de la personne responsable du projet ainsi que celui de son établissement de rattachement (sans caractères spéciaux ni accentués). Cette description sera jointe au formulaire en ligne sous format .doc / .docx.

La description du projet doit comporter les rubriques suivantes :

Résumé du projet – 1 page maximum

Synthèse du projet proposé contenant les informations suivantes :

- Résumé du projet (1000 caractères maximum)
- Domaine(s) concerné(s) :
- Durée du projet (+ dates) :
- Calendrier prévisionnel :
- Coût global.

- 1. Les besoins**
 - 1.1. Contexte et justification du projet

- 2. Les objectifs**
 - 2.1. Le but et les objectifs spécifiques du projet
 - 2.2. Le lien avec la stratégie de l'AUF 2017-2021
 - 2.3. Les groupes et publics visés

- 3. La gouvernance du projet**
 - 3.1. La composition du/des responsable(s) du projet
 - 3.2. Le mode de fonctionnement

- 4. Les activités**
 - 4.1. Les activités prévues au projet
 - 4.2. Le calendrier

- 5. Les résultats attendus**
 - 5.1. Les résultats attendus
 - 5.2. Les indicateurs de résultats

- 6. Les suites et la valorisation du projet**
 - 6.1. Les perspectives de poursuite du projet
 - 6.2. Le plan de valorisation des résultats atteints par le projet

ANNEXE II

Budget prévisionnel

Télécharger le modèle du budget prévisionnel sur le site Web AUF « Appel d'offres projet de jumelage REFRA » de la Direction régionale Amériques, le remplir et le joindre au formulaire en ligne (format .xls, .xlsx).

Le fichier doit contenir :

- Le coût global du projet ;
- Le cofinancement en espèce obtenu en précisant le montant total provenant des différentes sources financières ;
- La contribution en nature des partenaires impliqués ;
- Les détails du financement demandé à l'AUF selon les dépenses admissibles de la rubrique 5.